La catastrophe de l'« Atlantique »

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le bateau devra donc être examiné de fond en comble par les ingénieurs des constructions navales avant qu'une nouvelle décision soit prise dans un sens ou dans l'autre.

SIX CADAVRES SEULEMENT ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS

Sur les cadavres retrouvés à bord de l'*Atlantique*, six seulement sont identifiés: Millet, Le Roux, le chef mécanicien Fillion, trouvé dans la chaufferie avant avec un autre cadavre inconnu et le maître d'équipage Courrié, dont on a retrouvé le couteau et la boucle du ceinturon parmi les ossements, le deuxième maître charpentier Beyot et le magasinier Malle.

Tous les corps ont été transportés à l'hôpital Pasteur après une cérémonie religieuse brève et émouvante.

LE FEU A PRIS DANS LA CABINE 232

Avant de quitter Cherbourg, M. Haarberger, directeur de la flotte de commerce au ministère de la Marine marchande, a déclaré au sujet des travaux de la Commission d'enquête :

— Il est formellement établi que le feu a pris dans la cabine 232, qui était pleine de matelas, ainsi que la cabine 230. Or, à 16 heures, un ronde était entrée dans ces cabines, où elle n'avait constaté rien d'anormal. Dix minutes avant l'alerte, M. Géniau, chef-mécanicien, passait à son tour devant les cabines, et lui non plus, ne voyait rien. Dix minutes après, le veilleur de nuit

(Photo Keystone.)

LE CAPITAINE ALLEMAND FICK *commandant du « Ruhr »*.

reculait devant la fumée qui s'échappait des deux cabines.

— Malveillance ?

— Sur ce point, la Commission n'a pas formulé d'opinion.

— Court-circuit ?

— Peut-être. L'hypothèse n'est pas à écarter.

— Imprudence de fumeur ?

— Dans des matelas, le feu peut couver plusieurs heures. C'est donc facilement à envisager.

DEUX CANOTS DE SAUVETAGE SONT RETROUVÉS EN MER

Le vapeur italien *Schiaffino* a recueilli une embarcation provenant de l'*Atlantique*, portant le n° 19. Le même navire a essayé de recueillir une seconde embarcation, sans y parvenir. Elle portait le n°2. Il n'y avait pas de cadavre dans ces deux embarcations.

LES OBSÈQUES DES VICTIMES DE L'« ATLANTIQUE » AURONT LIEU JEUDI

Cherbourg, 10 janvier. — Les rescapés blessés de l'*Atlantique* ont reçu les visites des autorités à l'hôpital Pasteur, notamment celle du vice-amiral Le Dô, préfet maritime, de M. Lorin de Reure, administrateur général de l'Inscription maritime, du commandant Schoofs et des membres de la commission d'enquête venus de Bordeaux.

Les obsèques des victimes, prévues pour jeudi, donneront lieu à une grande cérémonie à Cherbourg et un service funèbre sera célébré à Bordeaux.

L'ENQUÊTE DE M. BESSON

Le Havre, 10 janvier. — M. Philibert Besson, député de la Haute-Loire, membre de la commission technique créée pour rechercher les causes de la catastrophe de l'*Atlantique*, ayant terminé son enquête personnelle, sur ce paquebot, est venu, au Havre, pour enquêter à bord de la *France*. M. Besson espère que ses constatations, à la suite de l'incendie qui a éclaté, avant-hier, à bord de ce navire, renforceraient la Chambre. M. Besson, qui est un technicien, doit interpeller au sujet des événements maritimes qui ont ému récemment l'opinion publique.

LE RAPPORT DU COMMANDANT SCHOOFS

Le commandant Schoofs a déposé au tribunal de commerce de Cherbourg son rapport de mer sur l'incendie de l'*Atlantique*. Ce rapport apporte peu de chose que déjà l'on ne sache. De ce rapport, il faut retenir une phrase qui devrait être la condamnation implacable des vernis.

— Au moment où je sortis du couloir menant aux cabines, je vis d'un coup la porte et les cloisons autour de nous s'enflammer.

Notez « d'un coup », car les marins sont brefs par nature et les mots qu'ils emploient ont toute leur densité.

Plus loin, le commandant signale que toute l'électricité s'éteignit, alors que les sauveteurs revenaient par la rue centrale en flammes.

— Il était environ 6 heures à ce moment-là. Le commandant, escaladant les cinq ponts, un mouchoir sur la bouche, atteignit à tâtons la cabine de T. S. F., qui était obscure et pleine de fumée. Il appela et cria à l'opérateur d'envoyer le S.O.S. C'est un moment après qu'il donna l'ordre de stopper et d'évacuer machine et navire.

Ici, un trait laconique dont l'humanité reste dans la tradition des gens de mer.

— J'aperçus, dit le rapport, sur le gaillard d'avant, un groupe d'hommes. Sachant qu'il n'y avait là que des rateaux comme moyen de sauvetage, je me faufilai avec l'aide de cordages de la passerelle au gaillard pour aller les chercher et les ramener vers les canots de sauvetage.

C'est en se portant ainsi au secours de ses hommes que le commandant se trouva coupé du reste du navire par le feu envahisseur. C'est du gaillard, donc, qu'il lui fallut, plus tard, se sauver par une échelle de pilote.

— Une embarcation du navire hollandais *Achille* s'approcha, et, admirablement manœuvrée, vint jusqu'à 30 mètres; elle se maintint à cette place malgré le danger qu'elle courait. Mais l'échelle de pilote était courte.

» Le docteur descendit alors et, arrivant au bas, éreinté, n'eut pas la force de saisir la drome qui lui fut envoyée et resta le long du bord, la tête dans l'eau, cramponné à l'un des cordages. Étant certain qu'il ne resterait plus personne sur le navire, je me décidai à partir également.

» Arrivé au bas de l'échelle, j'essayai, à deux reprises, d'attraper le docteur. Ne pouvant y réussir, je nus, d'un coup de pied sur le bras, lui faire lâcher prise. Le corps s'écarta immédiatement, étant pris par les remous de l'avant ».

Une embarcation devait le recueillir avec le commandant.

Dans ce récit puissant, sobre, une seule émotion avouée: la conduite et le dévouement de l'équipage, l'héroïsme du personnel des embarcations de sauvetage. Les autres rapports de mer reflètent un peu plus la passion de la lutte entre les remorqueurs, mais on y trouve aussi des vérités précieuses.

L'INSTRUCTION SUR LA CATASTROPHE DU « GEORGES-PHILIPPAR »

L'instruction ouverte après la catastrophe du *Georges-Philippar*, et sur plainte des parents des victimes, va entrer prochainement dans une phase nouvelle.

M. Benon, juge d'instruction n'est jusqu'à présent saisi que de trois dossiers.

Une première plainte émanant de M. Vavassières, qui a perdu dans le sinistre sa femme et sa fille; une seconde plainte de Mme Deleuw, qui a perdu son mari, et enfin une troisième de Mme veuve Depuis, au nom de ses enfants morts dans le naufrage.

Les trois plaintes ont été déposées avec constitution de parties civiles. Jusqu'à présent, le magistrat n'en a pas reçu de nouvelles. Il a réuni une abondante documentation et a fait transporter dans son cabinet la maquette du navire, qui mesure 2 m. 30 et a coûté plus de quarante mille francs.

Il doit procéder bientôt aux premières auditions des témoins.

UN MOUVEMENT DE GRÈVE A LA FOIRE COMMERCIALE DE LILLE

Lundi après-midi, plusieurs ouvriers travaillant à l'édification des bâtiments à charpente métallique de la Foire commerciale, décidèrent de demander une augmentation horaire de 50 c. pour les monteurs et de 1 fr. 50 pour les manœuvres.

La Direction refusa, tandis que le reste du personnel, 80 ouvriers environ, demeurait au travail.

Les ouvriers ayant demandé ce relèvement quittèrent le chantier, mais ils reprirent le travail mardi matin à l'exception de trois ouvriers seulement.

On recherche toujours l'auteur du crime de Beuvry-lez-Béthune

Depuis la découverte du drame que nous avons relaté hier, et qui coûta la vie à Mme Dubois, cultivatrice au hameau du Hamel, à Beuvry-les-Béthune, sauvagement assassinée à coups de hache, les brigades de gendarmerie de la région, aidées de M. Dubois, commissaire de police, poursuivent les recherches pour découvrir le criminel.

L'abominable forfait a soulevé une grande émotion dans le pays. Les enquêteurs ne négligent aucune suggestion, mais, mardi soir, l'enquête n'avait pas encore donné de résultat.

Les funérailles de Mme Dubois auront lieu demain jeudi.

Les projets financiers de M. Chéron.

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La sauvegarde de l'épargne et la lutte contre la cherté de la vie

M. Henry Chéron a indiqué que, d'accord avec M. Georges Bonnet, ministre des Travaux publics, il avait inscrit dans son plan financier une première réduction des impôts sur les transports ferroviaires.

Dans le même esprit d'allègement économique, un ensemble de mesures législatives pour la sauvegarde de l'épargne et pour la lutte contre la cherté de la vie seront inscrites dans le projet de loi de finances.

Mais auparavant, et dès maintenant, tous les textes relatifs à l'équilibre budgétaire sont prêts pour leur incorporation dans le projet de douzième provisoire qui n'attend plus que l'approbation du Gouvernement.

Le Conseil des ministres statuera demain sur les propositions du ministre des Finances.

Tous les membres du Conseil, avant même d'entrer dans l'examen détaillé des propositions soumises par le ministre des Finances, ont félicité leur collègue tout à la fois de la loyauté de son exposé et de la fermeté de ses conclusions.

Après l'exposé de M. Henry Chéron, M. Daniélou, ministre de la Santé publique, a fait part au Conseil des consultations qu'il a entreprises au sujet du concours de l'internat. Sa décision sera connue demain à l'issue du Conseil des ministres.

Un contre-projet des socialistes

La délégation exécutive et le Groupe parlementaire socialiste se sont réunis ce matin, sous la présidence de MM. Léon Blum et V. Auriol. Les membres du Groupe parlementaire qui font partie du bureau sortant de la Chambre ont été autorisés à poser leur candidature.

Le Groupe a ensuite décidé que la sous-Commission qui s'occupe des questions financières se réunirait demain en vue de préparer un contre-projet au second douzième provisoire.

Lorsque les projets du Gouvernement seront déposés, le contre-projet du Groupe sera opposé s'il y a lieu. Toutefois, des amendements pourront être extraits de ce contre-projet au moment de la discussion de la loi du douzième.

Les « payants » demandent aussi à être consultés

Paris, 10 janvier. — La Fédération nationale des syndicats et groupements de contribuables, qui groupe près de 700.000 syndiqués, répartis dans 83 départements, vient d'adresser au président du Conseil une lettre dans laquelle elle rappelle qu'elle a depuis longtemps protesté contre l'aggravation des charges fiscales et demandé des économies sérieuses dans les services publics.

La fédération déclare que la nouvelle, selon laquelle le Gouvernement aurait récemment consulté le syndicat des fonctionnaires, sur les mesures de redressement à prendre, l'autoriserait à demander à être consultée elle aussi :

— S'il est admis, dit-elle, que les payés doivent être consultés, il est légitime que les payants le soient aussi.

La fédération ajoute que les syndicats qui la composent, ne soutiendront qu'un Gouvernement qui voudra accomplir une œuvre de justice. Elle termine ainsi :

— Au surplus, si la situation financière de la France est ce qu'elle est, peut-être, en trouvera-t-on la raison dans ce fait que l'esprit de prodigalité a une représentation légale, tandis que l'esprit d'économie, incarné dans les contribuables, n'a eu, jusqu'ici, aucun moyen légal de se faire entendre ou d'agir.

Le conflit du textile dans la région d'Armentières

Mardi matin, une brise d'apaisement a souffié à Armentières

Le personnel de maîtrise s'est rendu aux usines, mais s'est contenté d'en retirer les menus objets qu'il y possédait.

Cela fait, il s'en est retourné à domicile, s'estimant en « grève forcée », vu les pressions très nettes dont il avait été l'objet lundi soir.

D'ailleurs, par les « piquets de grève », ces allées et venues ont été soigneusement enregistrées et de l'avis d'un dirigeant gréviste, mises aux dossiers.

Les patrouilles de gardes mobiles ont circulé sans incident.

Les velléités de grèves des filatures semblent encore discutées.

— Le Parlement turc a ratifié l'accord franco-turc relatif aux biens syriens.

Le conflit sino-japonais

UNE VUE DES USINES JAPONAISES A MOUKDEN (Photo Keystone.)

Tokio, 10 janvier. — On mande de Kin Tchéou que les autorités japonaises ont décidé d'ouvrir des négociations directes pour régler l'incident de Chan Haï Kouan, donnant ainsi satisfaction à la demande de la Chine.

Chan Haï Kouan sera choisi comme lieu de la conférence.

A Pékin, les habitants les plus riches de la ville assiègent les bureaux des Compagnies d'assurance pour se couvrir contre les risques de guerre. Mais ces Compagnies imposent des conditions prohibitives.

D'autre part, un message de Tching-Tchéou annonce qu'un détachement de cavalerie japonaise est entré dans Tchin-Men-Kéou, nommé le défilé des Neuf-Portes, sans rencontrer de résistance. Ce défilé est situé du côté chinois de la grande Muraille, un peu au nord de Chan-Haï-Kouan. Les Japonais prétendent que cette position leur est nécessaire afin d'empêcher de nouvelles troupes du maréchal Tchang Hsueh Liang Pi de pénétrer dans le Jehol.

— A Baltimore, un incendie a détruit une maison du quartier riche de la ville. Cinq personnes ont péri dans les flammes. Une sixième a été grièvement blessée.

Roubaix

Aujourd'hui, mercredi 11 janvier :

Aujourd'hui, saint Théodore; demain, saint Arcade.

Soleil : Lever, 7 h. 44; coucher, 16 h. 14.

Lune : Pleine le 11.

Bulletin météorologique pour la journée du 11 (Région Nord) : Temps médiocre; ciel un quart couvert, se couvrant avec quelques pluies intermittentes; vent variable, faible, s'orientant à Nord-Ouest, modéré; minimum de température en baisse sur celui de la nuit précédente.

Caisse d'Épargne : Ouverte de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 17 h.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance : de 10 à 11 h. au Groupe d'Écoles Linné (entrée par la rue Ingres prolongée; de 14 à 17 h., local de la Goutte de Lait.

Bains Municipaux : Piscine : Messieurs, de 9 h. à 11 h. 30 et de 15 h. à 19 h. 30; Baigneuses : de 9 h. à 11 h. 30 et de 15 h. à 19 h. 30.

Une enfant de quatre ans tombe d'un premier étage sur la tête et se blesse grièvement

Un malheureux accident a jeté dans dans le désespoir une honorable famille de notre ville, celle de M Arthur Nollet, concierge au dépôt de la Compagnie du gaz, 136, rue Bernard.

Voici d'ailleurs comment s'est produit cet accident. Vers 16 h., Mme Nollet, ayant terminé la lessive de la maisonnée, s'en fut dans une chambre du premier étage pour mettre à sécher le linge et elle emmena avec elle sa petite fille Gisèle, âgée de 4 ans.

Pendant que Mme Nollet pendait le linge, l'enfant jouait à la fenêtre avec une image. Sa besogne terminée, la ménagère redescendit emportant avec elle la petite fille. Mais à peine celle-ci était-elle au rez-de-chaussée que l'enfant se mit à pleurer: « Maman, j'ai oublié une image en haut ».

Sa mère lui donna l'autorisation d'aller la chercher, mais à la condition expresse qu'elle reviendrait immédiatement.

Hélas, la maman avait oublié que, pour activer le séchage du linge, elle avait ouvert, en partant, la porte-fenêtre de la chambre, une croisée qui s'ouvre de plain-pied sur le plancher

La petite Gisèle monta donc de nouveau au premier étage. L'image, à la suite d'un courant d'air, croit-on, avait été jetée juste à l'ouverture de la croisée.

Et la malheureuse petite fille, en voulant s'en saisir, perdit l'équilibre... et tomba dans le vide.

Heureusement pour elle, sous cette fenêtre passe le fil de fer qui actionne la sonnette. Ce fil de fer accrocha en passant la fillette puis celle-ci, basculant sur ce fragile appui, tomba de nouveau et vint s'affaler durement sur le sol, dans la cour de l'usine la tête la première.

Quelqu'un avait vu l'accident. Il se précipita, releva la petite Gisèle, et l'emmena chez elle. La pauvre maman, affolée, se précipita à la caserne des pompiers, située juste en face, de où l'on manda plusieurs médecins.

M. le docteur Dupré vint et, devant la gravité de la blessure, il fit admettre l'enfant à l'hôpital « La Fraternité ». La petite Gisèle porte une lésion à la base du crâne et une blessure peu grave à l'aine, produite sans doute par le fil de fer de la clochette.

Bien que son état soit grave, on ne croit pas qu'il soit désespéré.

HALLE FLIPO. Réclame Biscuits S à 12. Lire dernière page prix intéressants. 319

A L'ECOLE DE PERFECTIONNEMENT DE SOUS-OFFICIERS D'INFANTERIE

A la suite des propositions d'avancement faites en leur faveur, à la fin de l'année d'instruction 1931-32, ont été promus au grade supérieur, les caporaux-chefs et sergents dont les noms suivent:

1. Au grade de sergent: Le caporal-chef Derèze Edouard, du C.M.I. n° 74.

2. Au grade de sergent-chef: Les sergents Hoste René, du C.M.I. n° 11; Wissocq Jean, du C.M.I. n° 11; Poullet Albert, du C.M.I. n° 13; Ducarin Marcel, du C.M.I. n° 13; Castelain Henri, du C.M.I. n° 61. Le caporal-chef Poullet Jules, du C.M.I. n° 13, est inscrit au tableau d'avancement.

L'adjudant Boddaert Henri, et le sergent-chef Massard Albert, ces deux sous-officiers titulaires du brevet de chef de section, sont proposés pour le grade de sous-lieutenant de réserve.

Certains centres mobilisateurs n'ont pas encore fait connaître leurs décisions et il est probable que l'Ecole de Roubaix pourra recueillir sous peu de nouveaux encouragements.

Nous adressons nos félicitations à tous: promus et proposés.

Les cours de l'école d'infanterie reprendront le samedi 14 janvier, à 18 h. 15, Café Belle-Vue. Le programme de cette prochaine réunion est fort important. Des explications y seront données sur le travail de tout le premier trimestre 1933, il est indispensable que tous les sous-officiers y assistent.

Si vous faites des opérations financières en Belgique, adressez-vous au CRÉDIT DU NORD BELGE, 32, rue du Fossé-aux-Loups, **Bruxelles**, et à Courtrai, Gand, Tournai, Mouscron, Menin, Péruwelz. 24d

CHEZ LES « CROIX DE FEU » ET « BRISCARDS »

La réunion mensuelle s'est tenue au siège, samedi sous la présidence de M. Applincourt.

M. Blouin, président de la Section de Lille, avait été chargé par le Comité de l'Aisne, de faire revenir M. Applincourt sur sa décision de démissionner à la suite du deuil cruel qui l'avait frappé dernièrement. Cédant aux instances de M. Bloom, M. Applincourt a accepté de rester à la tête de la Section de Roubaix. M. Deshonnet a été désigné comme président-adjoint pour le seconder, et M. Cordonnier prend la place de vice-président.

Les inscriptions furent prises pour la ducasse à pierrots de dimanche 5 février, à 19 h. 30; de nombreux membres se sont fait inscrire. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 20 janvier. Les dames et les amis sont cordialement invités.

Une brillante tombola clôturera cette fête de famille, les membres qui recueilleront des lots, peuvent les déposer au siège.

La Commission se réunira le 20 janvier, il ne sera pas adressé de convocations.

Les meilleures lampes, aux meilleurs prix sont à la **S.C.L.A.E.**, 12, rue du Curé. 40635

A l'Union des Commerçants de la place Carnot (Pile)

A la suite d'une réunion tenue chez M. Paul Declercq, rue du Pile, la Commission a émis les projets suivants pour l'année 1933:

Fête de Pâques. — Grand concours de ballons réservé aux enfants; ce concours sera doté de nombreux lots. Les cartes, pour participer à ce concours seront mises en vente chez tous les commerçants du quartier.

Ducasse. — La ducasse du Pile est reportée, après accord avec la Municipalité, au 1er dimanche d'août, ceci afin de ne pas coïncider avec les autres ducasses de la ville.

Braderie. — Le samedi de la ducasse, une grande braderie aura lieu.

La Commission fera tout son possible pour que le quartier reprenne sa vitalité d'avant-guerre et a décidé de développer pour tous les moyens les marchés des vendredi et dimanche. Elle espère que tous les commerçants du Pile adhéreront à leur union afin de l'encourager dans ses projets.

Pour tous renseignements et adhésions s'adresser chez le secrétaire, M. Maurice Verspeeten, 10, place Carnot, à Roubaix.

1812-1933. — Depuis 121 ans, l'Elixir Antiglaireux du Docteur GUILLIÉ guérit toutes les maladies dues aux glaires et à la bile (asthme, congestions, rhumatismes, etc.). Prix : **15 francs** (impôt compris. Toutes pharmacies. 41345d

Au Cercle Comptable

L'année 1932 s'est terminée par une brillante étude de M. Dupire, de Tourcoing, sur la Caisses de compensation en France et à l'étranger. La reprise aura lieu jeudi 12 janvier, à l'Institut professionnel, 22, rue de la Paix, Roubaix, à 20 h. 15. La causerie portera sur un sujet très intéressant: « La caisse des Dépôts et Consignations. »

MAMANS, IL NE FAUT PAS QUE LA MAUVAISE SAISON retarde la photographie de vos chers petits qui, peut-être, au printemps ou en été ne seront plus des bébés. Grâce à une installation de chauffage perfectionnée, vous trouverez au Studio Lechantre, 28, rue des Fabricants, Roubaix (téléphone 18.96), une température idéale (18 à 25° maintenus jour et nuit). Pendant cette semaine-réclame des Commerçants du Centre, des conditions spéciales sont accordées aux clients. 347d

Une grève d'une journée

Nous avons annoncé lundi, que trente-quatre ouvriers tisserands de la Manufacture roubaisienne de coutils, 70, boulevard Montesquieu, à Roubaix, avaient abandonné le travail pour ne pas être occupés sur quatre métiers. Ils l'ont repris le lendemain aux conditions patronales.

En prévision des grands froids

Voulant sans doute se protéger contre les futurs grands froids qui nous ont été épargnés jusqu'ici, un individu a enlevé un poêle appartenant à M. Albert Deman, cabaretier, 20, quai de Rouen. Ce feu était déposé dans une dépendance de l'habitation.

M. Deman a fort mal goûté la chose, et a déposé une plainte contre le voleur. La Sûreté enquête activement pour le retrouver.

L'ADJUDICATION POUR LA FOURNITURE DE VÊTEMENTS AU PERSONNEL DE LA VILLE. — Mardi, à 11 h. a eu lieu, à la Mairie, l'adjudication pour les fournitures de vêtements au personnel de la Ville

M. De Brabander, adjoint au maire, présidait le bureau, assisté de MM. Lamarque, Vanootteghem, conseillers municipaux; Vérier, receveur municipal, et Becquet, secrétaire général de la comptabilité.

1er lot : Habillement des appariteurs, concierges, gardes, cantonniers et police. Devis, 10.730 fr. 75. MM. Tesse et Cie, de Lille, adjudicataires avec un rabais de 25.05 0/0.

2e lot : Habillement du personnel de l'Octroi. Devis, 1.497 fr. 75. Adjudicataire : Société Anonyme des Etablissements Desfosset, Paris, rabais 14.80 0/0.

3e lot : Habillements des Sapeurs-Pompiers. Devis, 2.554 fr. 75. Adjudicataires, Etablissements Gimbert, Paris, rabais 27.00 0/0.

4e lot : Coiffures appariteurs, concierges, gardes et police. Devis, 2.098 fr. 25. Adjudicataire, M. Dearx, Roubaix, rabais 10.00 0/0.

5e lot : Coiffures pour le personnel de l'Octroi. Devis 405 fr. 50. Adjudicataire M. Dearx, rabais 10.00 0/0.

6e lot : Coiffures pour les Sapeurs-Pompiers. Devis, 387 fr. Adjudicataire, M. Dearx, rabais 12.50 0/0.

76e SECTION DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — Les inscriptions pour le banquet du 21 janvier sont déjà très nombreuses. Il est rappelé qu'elles seront reçues jusqu'au 15 janvier, dernier délai, soit au siège, 24, rue Mimn, soit au Foyer des Mutilés (coût 8 fr. pour les membres et leur famille).

ORPHEON « LES INOFFENSIFS ». — Ce soir à 20 h., réunion générale obligatoire. Reprise des répétitions.

CERCLE ORPHEONIQUE LES XL. — Ce mercredi, au local, à 19 h. 30, répétition générale. Distribution du bulletin.

CONCORDIA-HARMONIE. — Ce soir, à 20 h., répétition générale.

CHORALE L'EPEULOISE. — Aujourd'hui à 20 h., répétition générale au siège.

ORPHEON DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS. — Demain soir, jeudi, à 19 h. 30, reprise des répétitions et communications importantes pour les prochaines fêtes.

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES. — Fraternité, Pont-Rouge, Linné. — Réunion du Comité au siège, Café Destriez, à 19 h. 30.

ŒUVRE DE STE-ELISABETH, SAINT-MARTIN. — Les dames du Comité de l'Œuvre de Ste-Elisabeth informent leurs dévouées collaboratrices que les réunions d'ouvrage reprendront vendredi 13 janvier.

PHILHARMONIQUE DU JEAN-GHISLAIN. — Ce soir mercredi, répétition générale à 20 h. 15.

La SEMAINE RÉCLAME des Commerçants du Centre de Roubaix bat son plein.
Profitez-en
Rabais et Soldes partout.

SEUL LE
CARBOLUX
remplace avantageusement l'anthracite.
DÉPOSITAIRES :
Ets Monnier et Lamarque, T. 19.65
Surcoing : Blacq et Rammaert, T. 4.47

CROIX

Un couvreur tombe d'une hauteur de huit mètres et se fracture le coude

M. Ernest Lampe, ouvrier de l'entreprise de couverture Frappez, rue d'Isly à Roubaix, était occupé sur un bâtiment en construction, rue de Pressensé, à Croix. Vers 14 h. 30, hier mardi, pour une cause inconnue, l'échelle au sommet de laquelle l'ouvrier se trouvait glissa, entraînant dans sa chute M. Ernest Lampe. Relevé par les témoins de l'accident, le blessé fut visité par M. le docteur Béthiat, qui constata une fracture du coude et du cubitus gauches. Le praticien fit admettre le blessé à la clinique de M. le docteur Descarpentries, à Roubaix.

UNE CONFÉRENCE DE Mgr RÉGENT

Ce soir, dans la vaste salle des fêtes du Cercle Saint-Martin, Mgr Régent donnera une très intéressante conférence sur ce sujet: « Comment fonder un foyer heureux, comment le maintenir ». Des projections lumineuses agrémenteront la parole du conférencier.

Toutes les familles de la paroisse auront à cœur d'être représentées à cette réunion.

Le beau geste d'un chômeur

En passant boulevard Zola, M. Ladislaw Ewareck, demeurant 48, rue Victor-Hugo, actuellement en chômage, a trouvé un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent qu'il s'est empressé de remettre à M. Seigneur, maire de Croix, Maison des Œuvres sociales, 16 bis, place de la République.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Demain jeudi, à 10 h., à la Maison des œuvres sociales, par M. le docteur Barroyer; à 16 h., à l'école maternelle Raspail, à la Makelleerie, par M. le docteur Swynghedauw.

TOURNÉE DU PERCEPTEUR. — Jeudi 12 janvier, de 14 à 16 h., à la Mairie.

MUSIQUES AUTOMATIQUES. — Les propriétaires de musiques automatiques auront à effectuer le paiement des droits de permis le vendredi de 9 h. à midi et de 14 à 17 h., chez M. Henri Roupain, vice-président du Bureau de bienfaisance, 82, rue Kléber.

MUSIQUE MUNICIPALE. — Ce soir, mercredi, à 20 h. 15, reprise des répétitions.

CHORALE SAINTE-CECILE. — Ce soir, mercredi, répétition, à 20 h. 30.

HARMONIE MUTUELLE DU CROIX. — Répétition générale ce mercredi 11, à 20 h. 30, au siège, Café Saint-Pierre.

WASQUEHAL

UN ANCIEN COMBATTANT DE 1870 REÇOIT SON CARNET DE RETRAITE DU COMBATTANT

Wasquehal possède encore une dizaine d'anciens combattants de la guerre franco-allemande de 1870-71 qui, à l'exception d'un seul, étaient tous en possession de leur retraite si chèrement gagnée voilà plus de 60 ans. Le dernier, M. Henri Fiselle qui habite impasse du Beau Passage, 15, est depuis hier en possession de son carnet de retraite.

Le nouveau retraité militaire qui va bientôt atteindre sa 83e année, est natif de Forest-sur-Marque, mais habite Wasquehal depuis près de 70 ans.

M. Fiselle qui fit toute la campagne de 1870 avec le 17e bataillon de chasseurs à pied, participa aux batailles de Bapaume, Saint-Quentin et au siège de Paris. En récompense de ses beaux états de services de guerre, le glorieux chasseur à pied passa caporal au cours d'une période d'exercices au 1er régiment territorial d'infanterie, à Lille.

M. Fiselle qui éleva une nombreuse famille, gagna consulte la médaille d'honneur du travail aux établissements Hannart frères, à Wasquehal, où il fut occupé pendant plus de 35 ans.

Il vit maintenant entouré de l'affection de ses deux filles: Blanche et Marie.

PASSAGE DU PERCEPTEUR ET DU CONTROLEUR aujourd'hui mercredi, de 14 h. 30 à 16 h., salle des fêtes de la Mairie, perception des contributions, taxes et impôts divers et paiement des mandats départementaux et allocations militaires.

M. Fauvergue, contrôleur des contributions directes, se tiendra à la Mairie le même jour aux mêmes heures, pour recevoir les contribuables.

NOURRISSONS. — Demain jeudi, à 15 h., consultation à l'Ecole maternelle du Noir-Bonnet.

PRIMES D'ENCOURAGEMENT AUX FAMILLES NOMBREUSES. — Paiement des allocations mensuelles, trimestrielles et semestrielles, aujourd'hui mercredi, à partir de 14 h. 30, à la Mairie, 1er guichet.

PERMANENCE DES ANCIENS COMBATTANTS. — Les Anciens Combattants nés jusqu'au 20 janvier 1883 sont avisés qu'une permanence sera établie aujourd'hui mercredi, de 18 à 19 h., au siège de la Section du Centre, place Fénelon. Un membre de la Commission se tiendra à leur disposition pour l'établissement de leur dossier de demande de retraite. Se munir des pièces militaires, carte du combattant et acte de naissance sur papier libre.

WATTRELOS

Une fête de famille au Cercle horticole

C'est dimanche qu'aura lieu la fête annuelle, salle Piat, rue du Moulin. Les portes seront ouvertes à 14 h. et 18 h. 30 et seront fermées dès que la fête sera commencée. Le ticket de décembre annexé à la carte 1932 servira à la tombola et sera remis à chaque séance au commissaire de service à l'entrée de la salle.

Les membres de la Commission sont convoqués au siège pour jeudi soir à 19 h. 45.

Les sociétaires qui n'ont pu être servis à la permanence de dimanche dernier pourront encore retirer leurs cartes d'entrée jeudi soir à 19 h. 30.

A LA FANFARE ACCORDEONISTE « L'AVENIR ». — Jeudi, à 19 h., réunion de la Commission.

SYMPHONIE DES SYNDICATS LIBRES. — Ce soir, à 20 h., répétition au local, 36, rue Saint-Joseph.

SYMPHONIE WATTRELOSIENNE. — Ce soir, à 20 h., répétition générale au siège.

SECTION DRAMATIQUE DE St-LOUIS. — Aujourd'hui mercredi, répétition générale du 1er acte du drame.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 11 Janvier 1933 — N° 5.

ROMAN INÉDIT

PAR RENÉ VINCY

— Ah ! oui, je comprends, dit le vieil homme, à cause des naufrages.

— Non pas, de l'or qui est contenu dans l'eau de mer elle-même.

Le vieil homme ouvrit tout grands ses petits yeux.

— Je ne comprends plus dit-il. Est-ce qu'il y aurait de l'or dans l'eau de la mer, comme il y en a ici dans la terre ?

— Il y paraît, seulement, il faut beaucoup d'eau pour un gramme d'or.

— Cela ne fait rien, si le principe est vrai. Sur la surface du globe, ce ne sont pas les coffres qui manquent.

Le principe était rigoureusement exact, mais son application s'affirma comme tellement coûteuse que le marquis Adhémar s'y ruina, ne laissant à son fils qu'un héritage fort obéré.

Renaud était alors au régiment, où il finissait son temps.

Il n'en prit point souci et mena l'existence à laquelle le destinaient son nom et sa fortune, c'est-à-dire la fortune qui eût dû lui échoir et qui s'était volatilisée dans des alambics de taille inusitée.

Bref, au lieu de ménager le peu qui lui fut remis, il agit comme s'il n'en devait pas voir la fin. Mais celle-ci arriva bien vite.

— Continuez, Renaud, dit M. Wakerford, vous m'intéressez diablement, mon enfant.

Son héritage dissipé, le jeune homme décida qu'il ne lui restait plus qu'une chose à faire.

— Laquelle ?

— Fortune.

— Diablement bien raisonné !

En conséquence, il s'adressa à une vieille sœur de son père, Mme de Vineuil, laquelle était riche à millions, et la pria de le commanditer pour une exploitation qu'il rêvait de faire aux colonies.

Sa tante Vineuil l'embrassa tendrement et l'invita à la venir revoir dans la huitaine, l'assurant qu'il serait content d'elle.

Lorsqu'il la revit, la vieille femme lui annonça triomphalement qu'elle avait mis la main sur ce qu'il lui fallait, une jeune fille ravissante, qui lui apporterait en dot cent mille livres de rentes dans chacune de ses mains, pourvu qu'il fût résigné à se marier.

Mais, justement, Renaud avait horreur du mariage, et Mme de Vineuil le mit à la porte, en lui déclarant qu'elle le déshériterait.

Le riant visage de Mr. Wakerford s'était assombri.

— Ah ! ah ! fit-il, vous avez horreur du mariage, Renaud ?

— Pas en général, mais j'avais horreur de celui-là en particulier, car je connaissais de vue la jeune personne. Et son manque d'agréments, s'il expliquait la rondeur de sa dot, ne le compensait point.

Au surplus, j'ai toujours pensé que, le mariage étant une chose grave, c'était folie que d'unir pour la vie deux êtres destinés à demeurer des étrangers l'un pour l'autre dès que l'amour n'était pas de la partie.

Le vieux gentleman, qui s'était rasséréné, regarda Renaud avec des yeux humides, toussa pour s'éclaircir la voix et dit avec simplicité :

— Et peut-être avez-vous raison, garçon, mais nous en étions au moment où votre parente vous mit à la porte de chez elle après vous avoir déshérité. Qu'arriva-t-il ensuite, mon pauvre enfant ?

— Qu'un remords de conscience la prit, car elle me fit tenir trois cent mille francs en m'engageant à aller me faire pendre ailleurs, attendu que c'était tout ce que j'aurais jamais d'elle.

— C'était d'une bonne femme tout de même. ?

— Ma tante Vineuil est une excellente femme en effet, encore qu'elle soit un peu haut à la main.

Bref, lesté de ce viatique, Renaud songea à mettre à exécution son projet d'exploitation aux colonies et commença ses préparatifs de départ. Mais sa malchance ne l'avait point lâché.

Il fit la rencontre, sur ces entrefaites, d'un ancien camarade de lycée, qui, un peu plus âgé que lui, avait déjà couru le monde, et qui, de retour du Transvaal, battait le pavé de Paris à la recherche de capitaux pour une idée qu'il avait eue.

— Expliquez-moi ça, Renaud, dit le vieillard.

— Ludovic Artigal — c'était le nom de ce labadens — avait été frappé par l'insuffisance des moyens de transport qui existaient, dans ce pays de l'or, entre Johannesburg et les terrains miniers, alors qu'entre là et ici le mouvement des voyageurs et le trafic des marchandises sont constants,

Les moyens de locomotion se réduisaient encore, en effet, au cheval, au chariot à bœufs et au coach, notoirement insuffisants.

M. Wakerford approuva et, comme il y avait longtemps qu'il n'avait pas parlé, y alla d'une petite digestion.

— Ah ! le coach ! dit-il, que cela m'amusait quand j'étais plus jeune et que... j'étais mince, ajouta-t-il en considérant son ventre qui débordait ses jambes.

Et il décrivit cet équipage, composé d'une très lourde voiture à impériale, dans l'intérieur de laquelle on presse les voyageurs tant qu'il peut en tenir, tandis que les bag